

Interpellation du Conseiller communal Philippe Boïketé: le non-respect des sacs fuchsia par les commerçants à Saint-Josse

La propreté publique demeure un défi quotidien dans notre commune. Des campagnes dites de « tolérance zéro » sont régulièrement mises en avant, principalement à destination des habitants. Si ces initiatives témoignent d'une volonté affichée de lutter contre les incivilités, leur impact concret sur le terrain reste toutefois difficile à percevoir, les problèmes de malpropreté demeurant visibles dans de nombreux quartiers.

Dans ce contexte, il apparaît important d'aborder également la question des déchets professionnels. De nombreux commerçants s'efforcent de respecter les règles en vigueur, mais il est également constaté que l'utilisation des sacs fuchsia, pourtant obligatoires pour les déchets professionnels, n'est pas toujours systématique. Cette situation, souvent liée à un manque d'information, de suivi ou d'accompagnement, contribue néanmoins à la dégradation de l'espace public.

Il ne s'agit pas ici de pointer du doigt un secteur en particulier, mais bien de souligner la nécessité d'une politique de propreté cohérente, lisible et équitable. Pour être crédible et efficace, cette politique doit s'adresser à l'ensemble des usagers de l'espace public — habitants comme professionnels — en combinant information, accompagnement, contrôle et, le cas échéant, sanctions proportionnées.

Si la commune souhaite améliorer durablement la propreté, elle doit veiller à ce que les règles soient appliquées de manière équilibrée et que les efforts demandés soient partagés par tous, afin d'éviter tout sentiment d'injustice et de renforcer l'adhésion collective.

Dans ce cadre, je souhaite poser les questions suivantes :

1. Comment la commune accompagne-t-elle les commerçants afin de garantir une bonne connaissance et un respect effectif de l'obligation d'utiliser les sacs fuchsia pour les déchets professionnels ?
2. Quels dispositifs de contrôle et de suivi sont actuellement mis en place, et comment leur efficacité est-elle évaluée dans la durée ?
3. Comment le Collège veille-t-il à assurer une application équitable des politiques de propreté entre habitants et acteurs économiques ?
4. Quelles mesures concrètes la commune entend-elle renforcer pour améliorer durablement la propreté publique tout en favorisant l'adhésion et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs concernés ?